Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20260624-DB_2026_091-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 24 JUIN 2026

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2026-091

Rapporteur : Cristina FEUNTEUN, Adjointe au Maire aux finances et à l'administration générale

OBJET : FINANCES – GIP CENTRE DE SANTÉ TRÉGUEUX / SAINT-BRIEUC SUBVENTIONS

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Trégueux / Saint-Brieuc réunit en son sein les villes de Trégueux, Saint-Brieuc ainsi qu'une association d'usagers. Le Centre de Santé assure une mission essentielle de service public en garantissant un accès aux soins de proximité sur un territoire marqué par une tension persistante de la démographie médicale.

L'activité est en progression continue et l'offre de soins s'est diversifiée (médecine générale, sage-femme, psychologie, actions de prévention).
Une part notable du public suivi est bénéficiaire de la complémentaire santé et issue des quartiers prioritaires. L'activité 2025 se traduit par 7 532 consultations réalisées pour près de 3 300 personnes suivies.

Lors de l'assemblée Générale du 4 mars 2026, les membres du GIP ont approuvé le Compte Financier Unique 2026, validé l'affectation de résultat et adopté le Budget Supplémentaire 2026.
Le budget 2026 a été établi en corrélation avec ces éléments. Il s'élève à 937 500€ en section de fonctionnement et à 41 434€ en section d'investissement.
Dans ce cadre, ils ont confirmé le principe d'une participation communale recentrée exclusivement sur le fonctionnement, sans recours à une subvention d'investissement, dans une logique de responsabilité budgétaire et de consolidation progressive de l'autonomie financière du centre.
Cette trajectoire se traduit par une diminution significative de la participation globale des communes par rapport à l'exercice 2025, de l'ordre de - 64 %, liée à la fois à la montée en charge de l'activité et à l'absence de recours à une subvention d'investissement en 2026.

Par ailleurs, depuis fin mars 2025 le Centre de Santé a emménagé dans les locaux situés 1A rue Romain Rolland à Saint-Brieuc, locaux, dont les villes membres du GIP se sont portées acquéreur.
Un contrat de location a été établi et le GIP verse en contre partie un loyer d'un montant de 6 319€ / mois pour l'année 2026. Il prend également en charge les dépenses d'investissement relatives à l'équipement des bureaux.

Pour assurer l'équilibre, une demande de subventions a été adressée aux maires de chaque collectivité membre en date du 6 mai 2026.
Cette demande comprend une subvention de fonctionnement à hauteur de 65 579,32 €

Vu l'avis de la commission Finances du 16/06/2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER au Groupement d'intérêt public (GIP) Centre de Santé Trégueux Saint-Brieuc une subvention de fonctionnement de 65 579,32 €**
- **D'AUTORISER le Maire ou son représentant à engager ces dépenses qui sont inscrites au budget principal de la Ville.**
- **D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à ce dossier.**

_____